



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

43 COM

WHC/19/43.COM/10B

Paris, 20 mai 2019

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-troisième session

Bakou, République d'Azerbaïdjan
30 juin - 10 juillet 2019

Point 10 de l'Ordre du jour provisoire : Rapports périodiques

10B : Rapport d'avancement sur le troisième cycle du Rapport périodique

RÉSUMÉ

Ce document est présenté en application de la Décision **42 COM 10A**. Il comporte un rapport sur la gestion et la coordination globales du troisième cycle de Rapports périodiques, et notamment sur la préparation et le lancement de l'exercice dans la région des États arabes. Il contient également des informations sur les réunions organisées avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) pour les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites du patrimoine mondial de la région, ainsi que des informations supplémentaires sur les activités menées par le Secrétariat pour faciliter le rôle moteur des États parties, conformément à la Décision **41 COM 10A**. Ce rapport détaille aussi les étapes préparatoires entreprises pour lancer l'exercice dans la région Afrique en septembre 2019 et la préparation commencée de façon anticipée dans la région Asie-Pacifique.

La plate-forme Internet dédiée au troisième cycle de Rapports périodiques est accessible à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/prcycle3/>.

Projet de décision : 43 COM 10B, voir Point V.

I. CONTEXTE

1. À la suite du troisième cycle de Rapports périodiques lancé par la Décision **41 COM 10A** du Comité du patrimoine mondial à sa 40e session (Cracovie, 2017), il a été décidé que le Centre du patrimoine mondial devait assurer une approche globale de toutes les régions en apportant une coordination générale, des outils d'orientation et des analyses, et en facilitant le rôle moteur des États parties. À cette fin, il a été demandé au Secrétariat, dans la Décision **42 COM 10A**, de mettre à disposition un ensemble de supports de formation et d'orientation élaborés pour un vaste éventail de parties prenantes et d'assurer leur large diffusion, d'encourager une préparation et une mise en œuvre efficaces dans les régions, en particulier dans la région des États arabes qui est la première à soumettre des rapports pour la période 2018-2019.
2. Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) a proposé de faciliter l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région des États arabes en organisant des réunions régionales et en fournissant une assistance technique aux États parties, en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial.

II. PRÉPARATION ET LANCEMENT DU TROISIÈME CYCLE DU RAPPORT PÉRIODIQUE DANS LA RÉGION DES ÉTATS ARABES

Préparation préliminaire

3. Une réunion préparatoire avec les délégations des États arabes a été organisée lors de la 42e session du Comité du patrimoine mondial (Manama, 2018) par le Centre du patrimoine mondial et ARC-WH afin de présenter et d'examiner l'ensemble des processus et des étapes de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région des États arabes. Le rôle des différentes parties prenantes dans l'exercice a été expliqué et tous les participants ont accueilli avec satisfaction les orientations fournies par le Centre du patrimoine mondial et l'engagement de l'ARC-WH à fournir une assistance et un soutien en tant que partenaire clé dans le cadre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région.
4. Suite à la Décision **42 COM 10A** du Comité du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial a procédé à une révision linguistique supplémentaire et à la vérification de la concordance du questionnaire en ligne du Rapport périodique afin d'assurer la cohérence entre les versions anglaise et française.
5. L'ARC-WH a aidé à traduire le questionnaire en arabe pour améliorer la compréhension de certaines questions et notions, en particulier pour les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites du patrimoine mondial qui entreprennent l'exercice pour la première fois.
6. Conformément à la Décision **41 COM 10A** du Comité, ainsi qu'à la nécessité de faciliter le rôle moteur des États parties et d'assurer une approche globale dans toutes les régions, et en vue de faciliter la participation des États parties et des acteurs du patrimoine mondial à la préparation des Rapports périodiques pour le troisième cycle, le Centre du patrimoine mondial a mis en place un ensemble de supports de formation et d'orientation.
7. Le Secrétariat a apporté des améliorations aux supports de formation pour donner aux États parties l'autonomie nécessaire pour mener avec succès l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans leur pays et dans l'ensemble de la région. Les supports de formation, et notamment La fonction d'aide et la liste des termes clés, ont permis de répondre à un certain nombre de problèmes identifiés au cours du deuxième cycle. Ces documents visent principalement à expliquer certains concepts complexes, à

apporter des clarifications sur le type d'informations recherchées pour certaines questions spécifiques et à fournir un contexte et des explications sur de nombreux domaines thématiques abordés par le biais de liens vers des publications, politiques, documents et recommandations pertinentes concernant le patrimoine mondial, ainsi que vers des sites Internet externes.

8. Plus précisément, les supports et outils de formation qui ont été élaborés, mis à jour ou révisés incluent :
 - Une **fonction d'aide** pour le questionnaire afin d'en améliorer la compréhension. Cette fonction d'aide constitue un outil dynamique et évolutif qui reflète les changements de circonstances dans toutes les régions et intègre des informations supplémentaires comme l'explication de concepts et termes techniques sans rendre le questionnaire plus lourd sur le plan visuel étant donné qu'elle est optionnelle. Elle peut fonctionner en elle-même comme un outil de renforcement des compétences, qui pourra être utilisé pour la formation par les autorités nationales et les gestionnaires de sites.
 - Une **liste des termes clés**, qui complète la fonction d'aide en proposant des définitions de termes associés au patrimoine mondial et à la conservation ou utilisés par le système des Nations Unies à partir de sources publiées préexistantes.
 - Deux **vidéos d'animation** sur l'ensemble du processus de soumission des Rapports périodiques et sur les spécificités de la Section II du questionnaire en lien avec les sites du patrimoine mondial. Ces vidéos sont disponibles en anglais, en français et en arabe.
 - Un **manuel** à l'usage des gestionnaires de sites du patrimoine mondial, qui explique à un vaste éventail de parties prenantes, de manière concise, et dans un langage clair et accessible, les objectifs, le processus et le format de l'exercice. Ce manuel a d'abord été publié en anglais et en français avant d'être traduit et publié en arabe en collaboration avec l'ARC-WH. Outre le format électronique, plus de 200 copies de la version arabe du manuel ont été imprimées et distribuées aux gestionnaires de sites lors d'ateliers et de réunions.
 - Un **programme de formation aux Rapports périodiques**, qui a été élaboré pour permettre aux points focaux de proposer des formations aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial concernés par l'exercice de soumission des Rapports périodiques. Il regroupe un grand nombre de ressources du patrimoine mondial, à la fois préexistantes et récentes, et se présente sous la forme d'une feuille de route pour les acteurs du renforcement des capacités dans le cadre de la soumission des Rapports périodiques.
 - Une **foire aux questions** sur les problèmes les plus fréquemment soulevés au cours des précédents cycles, qui donne suite aux réponses reçues de participants et d'experts lors de la phase test des Rapports périodiques (avril 2017).
9. Tous les supports et outils de formation mentionnés ci-dessus sont disponibles sur la plate-forme Internet dédiée au troisième cycle de Rapports périodiques : <http://whc.unesco.org/fr/prcycle3/>.
10. Le Centre du patrimoine mondial a veillé à ce que toutes les informations pertinentes en lien avec l'exercice de soumission des Rapports périodiques soient communiquées à toutes les parties concernées, notamment les États parties et d'autres acteurs clés, comme l'ARC-WH et les bureaux hors siège de l'UNESCO dans la région des États arabes, qui sont les principaux partenaires dans l'exercice de soumission des rapports.

11. En vue du lancement de l'exercice, le Secrétariat a entrepris une mise à jour complète des dossiers et des coordonnées des points focaux nationaux et des gestionnaires de sites du patrimoine mondial des États arabes participant à l'exercice (de juillet à septembre 2018).
12. Les données relatives aux systèmes et plans de gestion et à la désignation des mesures de protection ont aussi été mises à jour de sorte que tous les questionnaires soient préremplis avec les informations pertinentes disponibles avant que les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites y aient accès.

Lancement de l'exercice de remplissage du questionnaire des Rapports périodiques dans la région des États arabes

13. Le Centre du patrimoine mondial a lancé l'exercice de soumission des Rapports périodiques le 17 septembre 2018.
14. Un service d'assistance a été établi au sein du Centre pour maintenir la communication avec les États parties, répondre rapidement aux questions primordiales et corriger les bogues techniques susceptibles de survenir pendant le remplissage du questionnaire.
15. Entre septembre 2018 et avril 2019, le Centre a reçu environ 85 demandes sur l'adresse e-mail dédiée aux Rapports périodiques ou par le biais d'appels téléphoniques de points focaux nationaux ou de gestionnaires de sites du patrimoine mondial. La plupart de ces demandes étaient d'ordre technique ; elles portaient sur les accès au questionnaire et la création de mots de passe et d'identifiants, le changement de langue, l'export du questionnaire aux formats Word ou PDF, etc.
16. Le service d'assistance dédié mis en place par le Centre s'est avéré essentiel au processus. Il a permis au Secrétariat non seulement de poursuivre l'amélioration des aspects techniques du questionnaire grâce aux retours envoyés par les acteurs de l'exercice de soumission des Rapports périodiques, mais aussi d'améliorer la communication entre les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites du patrimoine mondial.
17. Afin d'améliorer la communication sur les Rapports périodiques avec l'ensemble des parties prenantes du patrimoine mondial, le Centre a mis à jour sa plate-forme Internet consacrée aux Rapports périodiques, notamment au niveau de la navigation et par l'ajout de liens plus clairs vers d'autres pages pertinentes concernant le patrimoine mondial.
18. Depuis octobre 2018, le Centre publie une lettre d'information trimestrielle qui est envoyée par voie électronique à tous les points focaux, aux gestionnaires de sites et aux autres parties prenantes de la région des États arabes ; cette lettre présente des informations sur le troisième cycle de Rapports périodiques dans la région des États arabes (actualités et événements, réunions, conseils concernant les fonctionnalités du questionnaire de Rapport périodique, etc.) Les retours ont été positifs ; une augmentation du nombre de visites sur la plate-forme dédiée aux Rapports périodiques a été observée à chaque envoi de la lettre d'information.

Ateliers de formation sur les Rapports périodiques :

19. Plusieurs ateliers sur les Rapports périodiques ont été conjointement organisés par le Centre du patrimoine mondial et l'ARC-WH. De novembre 2018 à février 2019, deux ateliers ont été organisés pour les points focaux nationaux, le premier à Manama, au Bahreïn, du 12 au 14 novembre 2018, et le deuxième au siège de l'UNESCO, à Paris, en France, les 26 et 27 février 2019. Les ateliers ont donné aux participants un aperçu du processus de soumission des Rapports périodiques et leur ont permis de comprendre le contenu et les fonctions du questionnaire du Rapport périodique. Les

retours des participants ont été très positifs, tous s'accordant à dire que l'atelier est très utile pour la formation des formateurs.

20. Les réunions ont grandement facilité l'instauration de contacts plus étroits entre les points focaux nationaux de la région en vue d'une coopération et d'échanges régionaux ultérieurs concernant les Rapports périodiques (un groupe WhatsApp a été créé à cette fin). En outre, elles ont permis aux points focaux nationaux de mieux savoir comment faciliter le processus pour les gestionnaires de sites du patrimoine mondial de leurs pays. Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites suivants : <http://whc.unesco.org/fr/actualites/1907/> et <http://whc.unesco.org/fr/actualites/1943/>.
21. Le Centre et l'ARC-WH ont organisé deux autres ateliers, destinés cette fois aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial ; le premier, animé par le bureau de l'UNESCO au Caire, a eu lieu au Caire, en Égypte, du 26 au 27 mars 2019, tandis que le second s'est déroulé au sein de l'ARC-WH à Manama, au Bahreïn, les 29 et 30 avril 2019. L'objectif était de donner aux gestionnaires de sites tous les outils et toutes les orientations nécessaires pour les familiariser avec le format de la Section II du questionnaire étant donné que le troisième cycle introduit un grand nombre de changements ; il intègre notamment une approche de développement durable, accorde une importance nouvelle aux synergies avec d'autres conventions et programmes culturels de l'UNESCO, et tient compte des facteurs affectant les biens du patrimoine mondial.
22. Ces deux réunions destinées aux gestionnaires de sites incluaient une partie pratique dans le cadre de laquelle les participants ont été invités à travailler sur les questionnaires pour leurs biens respectifs ; cet exercice a été bien reçu par les participants qui ont suggéré de l'organiser plus souvent. Tous se sont accordés à dire que ces réunions étaient bénéfiques, car elles leur permettaient d'aborder des sujets tels que les menaces, la gestion et le suivi avec des confrères d'autres pays. Pour plus d'informations sur les ateliers des gestionnaires de sites, veuillez consulter les sites suivants : <http://whc.unesco.org/fr/actualites/1958/> et <http://whc.unesco.org/fr/evenements/1484/>.
23. La date limite pour la soumission des questionnaires remplis est fixée au **31 juillet 2019** et le rapport pour les Etats Arabes sera présenté au Comité du patrimoine mondial en 2020.

III. PRÉPARATION DU TROISIÈME CYCLE DE RAPPORTS PÉRIODIQUES EN AFRIQUE

24. Lors de sa 41^e session, le Comité du patrimoine mondial avait décidé que l'Afrique serait la prochaine région à entreprendre l'exercice de soumission des Rapports périodiques, en septembre 2019, à la suite de la région des États arabes.
25. En vue du lancement de la soumission des rapports en Afrique, le Centre du patrimoine mondial prend de nombreuses mesures pour faciliter le processus ; ces mesures incluent la mise à jour des coordonnées des points focaux et des gestionnaires de sites concernés par l'exercice, la réalisation d'un examen complet des dossiers dont dispose le Centre, et l'établissement d'une communication avec les États parties concernés par l'exercice pour les informer des principales dates, des délais et de la disponibilité des supports de formation. Le Centre du patrimoine mondial veille également à ce que la soumission des Rapports périodiques figure à l'ordre du jour des différentes réunions sur le patrimoine mondial organisées dans la région et assurera un service d'assistance tout au long de la période de soumission des rapports.

26. Le Fond pour le patrimoine mondial africain (AWHF) sera un partenaire clé du Secrétariat dans le cadre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques en Afrique, comme l'a été l'ARC-WH dans la région des États arabes. L'AWHF a organisé un « Atelier préparatoire sur le troisième cycle de Rapports périodiques dans la région Afrique » (25-27 février 2019) à Nelspruit, en Afrique du Sud, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial, le bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique australe, l'ICOMOS, l'UICN, l'ICCROM et d'autres parties prenantes du patrimoine mondial pour examiner les enseignements tirés du deuxième cycle et les processus et modalités à adopter pour le troisième cycle. L'AWHF fournira une assistance aux États parties et au Centre du patrimoine mondial afin de faciliter l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région Afrique en organisant des ateliers et des réunions avec les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites du patrimoine mondial. Plusieurs activités ont été retenues – comme la mise en place d'une équipe de coordination chargée de suivre l'exercice dans la région – afin de garantir le respect des processus et des modalités de mise en œuvre.
27. Lors de la 43e session du Comité du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial et l'AWHF ont conjointement programmé une réunion de lancement avec les États parties africains et les gestionnaires de sites du patrimoine mondial en Afrique qui participeront à la session du Comité ou au Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial en 2019.

IV. DÉBUT DE LA PRÉPARATION DU TROISIÈME CYCLE DE RAPPORTS PÉRIODIQUES DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE

28. Le Centre du patrimoine mondial a commencé de façon anticipée la préparation du troisième cycle de Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique, qui sera lancé en 2020.
29. Avec l'aide du fonds-en-dépôt UNESCO/République de Corée, un projet intitulé « Renforcement des capacités en amont du troisième cycle de Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique » a été approuvé à la fin du mois d'avril 2019 et sera bientôt lancé, en étroite coopération avec les bureaux de l'UNESCO dans la région et les centres de catégorie 2. Ce projet vise avant tout à fournir aux points focaux nationaux et aux autres parties prenantes régionales et sous-régionales importantes une formation théorique et pratique sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques et à garantir que tous sont informés et prêts pour préparer de façon adéquate le lancement du troisième cycle de Rapports périodiques, qui devrait avoir lieu en septembre 2020.
30. À cette fin, un événement parallèle sur le troisième cycle de Rapports périodiques dans la région sera organisé par le Centre du patrimoine mondial lors de la 43e session du Comité.

V. PROJET DE DÉCISION

Projet de décision : 43 COM 10B

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC/19/43.COM/10B,
2. Rappelant la **Décision 41 COM 10A** et la **Décision 42 COM 10A** respectivement adoptées à sa 41e session (Cracovie, 2017) et sa 42e session (Manama, 2018) ;
3. Note avec satisfaction le lancement réussi du troisième cycle de Rapports périodiques dans la région des États arabes et la préparation pour le lancement de l'exercice dans la région Afrique ;
4. Se félicite de la mise à jour des outils de formation et d'orientation élaborés par le Secrétariat pour faciliter le rôle moteur des États parties, et de l'élaboration de nouveaux outils de communication pour aider les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites du patrimoine mondial à réaliser l'exercice ;
5. Demande au Secrétariat de continuer à veiller à ce qu'une approche globale soit adoptée dans toutes les régions ;
6. Note également avec satisfaction le soutien résolu fourni par le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) afin de faciliter l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région des États arabes, et les remercie à l'avance de leurs efforts continus pour mener à bien le processus et contribuer au rapport régional et au plan d'action régional ultérieurs ;
7. Se félicite de l'engagement du Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) à fournir une assistance afin de faciliter l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région Afrique en organisant des réunions régionales et en fournissant une assistance technique aux États parties, en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial ;
8. Prend note avec satisfaction de la participation de la République de Corée dans la préparation du troisième cycle de Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique ;
9. Demande au Centre du patrimoine mondial de soumettre au Comité un rapport d'avancement sur la gestion et la coordination globales du troisième cycle de Rapports périodiques, et notamment sur les activités menées pour préparer le lancement de l'exercice dans la région Asie-Pacifique, à sa 44e session en 2020.